

Règlement des études spécifique

Master Mécanique

Parcours Génie civil
Parcours Génie énergétique
Parcours Génie mécanique

Les parcours non internationaux du Master Mécanique sont organisés en « Blocs de Connaissances et Compétences (BCC) ».

Chaque BCC doit être validé indépendamment avec une moyenne supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des UE coefficientées qui le composent, les coefficients étant égaux aux crédits ECTS, sans note éliminatoire.

Il n'y a pas de compensation possible entre les BCC. La validation d'une année de Master nécessite la validation de tous les BCC qui la composent.

L'inscription en 2^{ème} année de Master nécessite la validation de tous les BCC de 1^{ère} année de Master.

Il y a une note éliminatoire à moins de 10/20 à toutes les UE de stages de semestre 10.